



MUNICIPALITÉ  
DE  
**SAINT-PREX**

**Décisions municipales**

Entre le 6 et le 26 avril 2010, la Municipalité:

- ❖ a délivré six autorisations, ainsi que cinq permis de fouille et un d'usage du domaine public;
- ❖ a autorisé un abattage;
- ❖ a octroyé, sous réserve des autorisations cantonale et fédérale, la bourgeoisie de Saint-Prex à deux candidats;
- ❖ a répondu positivement à quatre demandes de soutien financier;
- ❖ s'est déterminée sur trois rapports de police.

Elle a également pris les décisions suivantes:

**Bâtiment administratif.** La Municipalité adjuge à Hunziker Kal la fourniture d'une table pour ordinateur pour le service de la population.

**Bâtiment de services.** La Municipalité adjuge la fourniture de nouveaux luminaires pour la salle du Conseil communal à la maison Regent. Elle confie la pose à Roulin Electricité.

**Café-restaurant de l'Union.** La Municipalité adjuge les travaux suivants:

- ❖ CFC 221.0 menuiseries extérieures: Dessaux et Cie SA;
- ❖ CFC 226.2 isolation périphérique, 227.1 peinture extérieure et 271/285 plâtrerie-peinture: Varrin SA;
- ❖ CFC 228.0 volets: Favorol Papaux SA;
- ❖ CFC 228.2 stores vénitiens: Lamelcolor;
- ❖ CFC 258.0 cuisine des appartements: Sanitas Troesch;
- ❖ CFC 346.0 chambre froide: Froid Wdidmer SA.

**Centre culturel et sportif du Vieux-Moulin.** La Municipalité adjuge à Alder + Eisenhut le changement de divers engins de gymnastique. Elle confie à Camandona la pose d'un enrobé le long des façades et de pépites de pierre colorée de chaque côté de l'entrée Nord.

**Eclairage de Noël.** La Municipalité commande des décorations de Noël chez Elevite.

**Edicules publics.** La Municipalité adjuge à Roulin Electricité l'installation de prises électriques dans plusieurs édicules. Elle autorise l'achat d'une table à langer et d'une poubelle pour l'édicule du port de Taillecou.

**Entretien des routes.** La Municipalité adjuge à l'entreprise Pittet-Chatelan les travaux de goudronnage au chemin de Pomeiry, le reflachage du chemin de la Vergognausaz et le traitement des fissures.

**Office du tourisme.** La Municipalité achète chez Fust un climatiseur avec bac de condensation.

**Pavillon scolaire de Sous-Allens.** La Municipalité adjuge à Alder + Eisenhut le changement de divers engins de gymnastique.

**Place à terre En Coulet.** La Municipalité commande un conteneur métallique chez Müller Jodag pour l'Amicale de Voile du Coulet.

**Sécurité routière.** La Municipalité adjuge à l'entreprise Lang les travaux relatifs à l'aménagement d'un passage piétons à la route de Rolle et la

fourniture de la signalisation y relative à la maison Signal.

**Service de la voirie et des parcs.** La Municipalité autorise l'achat d'un motoculteur Hako Yanmar.

**Sortie des aînés.** La Municipalité décide de convier 300 bénéficiaires AVS à une croisière sur le lac Léman l'après-midi du mercredi 2 juin.

**Terrains de foot.** La Municipalité adjuge à Nicolier & Woodtli la régénération des terrains du Vieux-Moulin et de Marcy.